



FICHE DE POSTE

RESPONSABLE DE SÉJOUR ADAPTÉ

Cadre de travail : L'association J.A.D.O.R., organise depuis 19 ans des séjours de vacances adaptées à des personnes en situation de handicap.

Votre mission : faire passer de bonnes vacances à des personnes adultes déficientes intellectuelles et garantir leur bien-être et leur sécurité en séjour. Groupes de 8 à 15 adultes déficients intellectuels accompagnés de 2 à 4 encadrants par séjour.

En tant que responsable de séjour, vous aurez à :

- Mettre en place une organisation adaptée au public accueilli
- Assurer le suivi des vacanciers (santé, argent de poche, ...)
- Encadrer une équipe d'animateurs-accompagnateurs
- Gérer un budget
- Accompagner et aider les participants dans les actes de la vie quotidienne selon l'autonomie de la personne (toilette, habillage, ...)
- Organiser, adapter et animer les activités du séjour (animations, sorties, visites, ...)
- Gérer un quotidien (courses, préparation repas, entretien de l'hébergement, ...).

La période et les dates : 3 semaines du 1^{er} au 22 août 2026

Le profil recherché :

- Personne ayant de l'expérience dans le milieu du handicap et souhaitant travailler auprès d'un public en situation de handicap
- Personne dynamique, très organisée et ayant le sens des responsabilités
- **1 an révolu de permis de conduire B obligatoire au 01/08/2026** (conduite de véhicule loué)
- Expérience de la responsabilité d'une équipe appréciée
- Formations du secteur éducatif, social, de la santé ou de l'animation, appréciées
- PSC1 (Prévention et Premiers secours) apprécié

Le lieu de travail : Préparation et départ des séjours en Indre et Loire à Loches (37) ; Séjours en France, à la mer, à la montagne, à la campagne (voir séjours sur le site Internet).

Le salaire et les avantages :

- **1550 € à 1670 € NET** selon le nombre et l'autonomie des participants pour 3 semaines, prime « bon conducteur » comprise, (voir grille des salaires sur le site Internet)
- Hébergement et repas pris en charge par l'association pendant le séjour.
- Dédommagement des frais de transport pour se rendre en Indre et Loire (37),
- Prime d'ancienneté ajoutée en fonction du nombre de séjour effectué à J.A.D.O.R.

Le type de contrat : CDD sous forme de Contrat d'Engagement Educatif (CEE)

Une formation et une préparation du séjour : *prévues le 30 mai 2026 et le 27 juin 2026.*

- Présentation du public accueilli, rôle du responsable de séjour adapté, encadrement d'une équipe d'animation, gestion de la vie quotidienne en séjour adapté, préparation du séjour en équipe.

Vos contacts : Mme MARDON Armelle et Mme CHAMPION Elfried

Courriel : rh@jadorlesvoyages.com

Tel : 09 75 75 25 63

Site Internet : <https://www.jadorlesvoyages.com>

Entretien d'embauche possible par téléphone.